

**Mairie d'Erquy**

11 square Hôtel de Ville  
BP 09  
22430 ERQUY  
Tél : 02 96 63 64 64  
Fax : 02 96 63 64 70  
info@ville-erquy.com  
www.ville-erquy.com



# RESUME DES DELIBERATIONS

## Conseil municipal

Jeudi 21 septembre 2017

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2017

	Noms et prénoms	Présents	Absents	Mandatés	Procuration / Mandataire
<b>Majorité municipale</b>	GUERVILLY Christiane	1	0	0	
	DUBOS Jean-Luc	1	0	0	
	CHALVET Maryvonne	1	0	0	
	MANIS Jean-Paul	1	0	0	
	LAITHIER Bernadette	1	0	0	
	MORIN Yannick	1	0	0	
	ROBERT Stéphanie	1	0	0	
	POTURA Louis-Vincent	0	1	0	
	MORGAND Michel	1	0	0	
	CRAMOISAN Annick	1	0	0	
	GUILLOT Alain	1	0	0	
	BELLIER Michel	1	0	0	
	BLANCHET Typhaine	1	0	0	
	BURAUD Nicole	1	0	0	
	DENIS Paul	1	0	0	
	DUVERGER Béatrice	0	1	0	
	LE GOFF Guilaine	1	0	0	
	LEPRETRE Mickaël	0	1	0	
	RENAUT Sylvain	0	0	1	BLANCHET Typhaine
	VERNAY Christophe	0	1	0	
TALBOURDET Nicole	1	0	0		
<b>Minorité municipale</b>	BOUVET Sylvie	1	0	0	
	BABIK Michèle	1	0	0	
	JOULAUD Pascale	1	0	0	
	MALLEGOL M-Dominique	1	0	0	
	PELAN Pierre	1	0	0	
	PINEAU Roland	1	0	1	MALLEGOL M-Dominique
<b>DÉCOMPTE DES PRÉSENTS 01 à 13</b>		21	4	2	

**DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DES CAMPINGS MUNICIPAUX (CAMPINGS ST-MICHEL ET DU GUEN).**

**ATTRIBUTION DE LA DÉLÉGATION PAR LE CONSEIL. ATTRIBUTAIRE : SAS CAHUTE CAMPING.**

Le Conseil Municipal, à la majorité (4 contre), approuve le projet de convention de délégation de service public local de l'exploitation et de la gestion des campings municipaux à intervenir entre la Commune d'Erquy et la SAS CHUTE CAMPING. L'entrée en vigueur de la Délégation communale de Service Public de Type concession est fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**ÉLECTRIFICATION, ÉCLAIRAGE PUBLIC ET TÉLÉPHONIE 2017. PROGRAMMATION EFFECTUÉE SOUS L'ÉGIDE DU SDE. PROGRAMME MODIFICATIF N° 2017-2**

Le Conseil Municipal, à La majorité (3 abstentions), approuve le programme suivant :

<b>OBJET</b>	<input type="checkbox"/> Effacement des réseaux BT/EP/TEL route de Bicneu : Moins-value de 6 080,70 € suite à l'élaboration de l'étude de détail				
<b>BUDGET</b>	<input type="checkbox"/> Budget Général				
Rubriques Travaux		DEVIS RÉCAP HT	DEVIS RÉCAP TTC	QUOTE-PART HT	QUOTE-PART TTC
<b>01</b>	<b>ECLAIRAGE</b>	64 300,00	77 160,00	38 580,00	
<b>02</b>	<b>BASSE TENSION</b>	75 000,00	90 000,00	22 500,00	
<b>03</b>	<b>TELECOM</b>	35 452,63	42 543,16	2 119,30	40 000,00
<b>TOTAL RECAPITULATIF</b>		<b>174 752,63</b>	<b>209 703,16</b>	<b>63 199,30</b>	<b>40 00,00</b>
				<b>103 199,30 €</b>	

**EFFACEMENT DE 425 ML DU RÉSEAU AÉRIEN HTA ROUTE DU POMMERET ET DE BICNEU**

Le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité, la dévolution des travaux d'effacement de la ligne aérienne HTA additionnels aux travaux d'effacement BT/EP/TEL route de Bicneu et autorise Mme le Maire à signer le devis ENEDIS du 25 juillet 2017 pour un montant de 35.945,75 € HT.

**SUBVENTION ANNUELLE 2017 ACCORDÉE A LA CAISSE DES ÉCOLES. VALEUR DE 11.516 € DÉBITÉE A L'ARTICLE 6574 DU BUDGET GÉNÉRAL**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde la subvention d'équilibre au bénéfice de la Caisse des Ecoles.

**ADMISSIONS EN NON VALEUR (BUDGET GÉNÉRAL ET CUISINE CENTRALE)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, admet en non-valeur la somme de 3.510,57 € pour divers produits irrécouvrables sur le Budget Général et la somme de 827,39 € pour produits irrécouvrables (repas de cantine) sur le Budget de la cuisine Centrale.

**SUBVENTIONS ANNUELLES 2017 AUX ASSOCIATIONS. SUBVENTION AU CLUB DES NAGEURS GUINGAMPAIS DÉFI NAGE. SUBVENTION A L'ASSOCIATION CAPS & COULEURS. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AUX SINISTRÉS DE L'OURAGAN IRMA (0,50 € par habitant).**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité attribue les subventions suivantes :

- Club des Nageurs Guingampais Défi Nage (au profit d'un enfant handicapé) : **200 €.**
- Association Caps & Couleurs (Exposition Picasso à Landerneau) : **300 €**
- Association des Maires (Aide aux sinistrés de l'ouragan Irma à la Martinique) : **1.984 €**
- Association des Maires (Aide aux sinistrés de l'ouragan Irma à la Guadeloupe) : **1.984 €**

**SIGNATURE D'UNE CONVENTION PUP (PROJET URBAIN PARTENARIAL) POUR LE TERRAIN CADASTRÉ SECTION A N° 511 SITUÉ RUE MIROUSSE.**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le Projet Urbain Partenarial tendant à permettre l'acheminement des réseaux publics au bénéfice de la parcelle cadastrée Section A 511 ainsi que le refinancement des réseaux publics (communaux) à desservir, moyennant l'imputation au débit du pétitionnaire d'une quote-part TTC fixée à 100% des travaux projetés.

**PLAN LOCAL D'URBANISME : ENGAGEMENT DE LA PROCÉDURE MODIFICATIVE N° 10. OUVERTURE A L'URBANISATION DE LA ZONE 2 AUY (8) SITUÉE RUE JACQUES CARTIER.**

---

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUy(8) rue Jacques Cartier et approuve le lancement de la procédure de modification n° 10 du Plan Local d'Urbanisme, avec enquête publique, portant sur l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUy (8) aux Jeannettes.

**PLAN LOCAL D'URBANISME : ENGAGEMENT DE LA PROCÉDURE MODIFICATIVE N° 11. MODIFICATION RÉGLEMENTAIRE ET GRAPHIQUE.**

---

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le lancement de la procédure de modification n° 11 du Plan Local d'Urbanisme, avec enquête publique concernant les sujets suivants :  
Modification du règlement -article 10 de la zone UT , hauteur pour le secteur UTc (camping).  
Modification graphique : réduction d'un emplacement réservé n° 4 – rectification de la rue des Landes d'en Bas.

**ACQUISITION DE LA PARCELLE F 1299 RUE ANNE LE GAL LA SALLE.A DES TIERS CÉDANTS. CESSION A TITRE GRATUIT ET CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL.**

---

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la transaction.

**ACQUISITION DE LA PARCELLE F 1423 RUE ANNE LE GAL LA SALLE A DES TIERS CÉDANTS. CESSION A TITRE GRATUIT ET CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL.**

---

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la transaction.

**ACQUISITION DE LA PARCELLE B 2200 RUE SAINT-MICHEL A DES TIERS CÉDANTS : CESSION A TITRE GRATUIT ET CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL.**

---

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la transaction.

**NUMÉROTATION DE LA RUE MIROUSSE SECTEUR DES HOPITAUX.**

---

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la numérotation.

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS. NOMINATION SUITE A EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT ADMINISTRATIF.**

---

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le tableau des effectifs.

.../...

**MISE A JOUR DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES. MANDATURE : 2014-2020-MAJ 2017-1.**

**GROUPE DE LA MAJORITÉ.**

Vu la démission de Mme Laurence NICOL, le Conseil Municipal à la majorité (6 abstentions), approuve la mise à jour des commissions suivantes :

<b>COM N°1</b>	<b>URBANISME</b>	<b>COM N°2</b>	<b>GRH, ENFANCE, JEUNESSE AFFAIRES SCOLAIRES</b>	<b>COM N°3</b>	<b>ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE, PLAISANCE</b>
<b>ERQUY AVANCE AVEC VOUS</b>		<b>ERQUY AVANCE AVEC VOUS</b>		<b>ERQUY AVANCE AVEC VOUS</b>	
GUERVILLY Christiane, Présidente		GUERVILLY Christiane, Présidente		GUERVILLY Christiane, Présidente	
DUBOS Jean-Luc [A1], Vice-Président		<b>BURAUD Nicole (Candidate VP)</b>		MANIS Jean-Paul [A3], Vice-Président	
MANIS Jean-Paul [A3]		LAITHIER Bernadette [A4]		MORGAND Michel [A8]	
MORIN Yannick [A5]		POTURA Louis-Vincent [A7]		GUILLOT Alain, [CDM1]	
GUILLOT Alain [CDM1]		<b>GUILLOT Alain [ CDM1] (remplaçant)</b>		DENIS Paul	
DUVERGER Béatrice		BLANCHET Typhaine		LE GOFF Guilaine	
RENAUT Sylvain		DUVERGER Béatrice		LEPRETRE Mickaël	
VERNAY Christophe		TALBOURDET Nicole		VERNAY Christophe	
<b>OSONS ERQUY</b>		<b>OSONS ERQUY</b>		<b>OSONS ERQUY</b>	
MALLEGOL Marie-Dominique		JOULAUD Pascale		MALLEGOL Marie-Dominique	
PÉLAN Pierre		PINEAU Roland		PÉLAN Pierre	
<b>COM N°4</b>	<b>ACTION CULTURELLE, TOURISME, COMMUNICATION</b>	<b>COM N°5</b>	<b>VOIRIE, RÉSEAU, PATRIMOINE</b>	<b>COM N°6</b>	<b>AFFAIRES SOCIALES, LOGEMENT, SANTÉ, TRANSPORTS</b>
<b>ERQUY AVANCE AVEC VOUS</b>		<b>ERQUY AVANCE AVEC VOUS</b>		<b>ERQUY AVANCE AVEC VOUS</b>	
GUERVILLY Christiane, Présidente		GUERVILLY Christiane, Présidente		GUERVILLY Christiane, Présidente	
CHALVET Maryvonne [A2], Vice-Présidente		MORIN Yannick [A5], Vice-Président		LAITHIER Bernadette [A4], Vice-Présidente	
DUBOS Jean-Luc [A1]		DUBOS Jean-Luc [A1]		<b>MORGAND Michel [A8] (remplaçant)</b>	
ROBERT Stéphanie [A6]		CHALVET Maryvonne [A2]		GUILLOT Alain [CDM1]	
CRAMOISAN Annick [CDM2]		MORGAND Michel [A8]		CRAMOISAN Annick [CDM2]	
BLANCHET Typhaine		GUILLOT Alain [CDM1]		BURAUD Nicole [CDM3]	
DENIS Paul		<b>BELLIER Michel (entrant)</b>		LE GOFF Guilaine	
LE GOFF Guilaine		RENAUT Sylvain		TALBOURDET Nicole	
<b>OSONS ERQUY</b>		<b>OSONS ERQUY</b>		<b>OSONS ERQUY</b>	
BABIK Michèle		BOUVET Sylvie		BOUVET Sylvie	
JOULAUD Pascale		PINEAU Roland		PINEAU Roland	
<b>COM N°7</b>	<b>BUDGETS FINANCES</b>	<b>COM N°8</b>	<b>SPORTS, LOISIRS, EVENEMENTS, NAUTISME</b>	<b>COM N°9</b>	<b>ARTISANAT, COMMERCE, CAMPINGS, ERP, SECURITE</b>
<b>ERQUY AVANCE AVEC VOUS</b>		<b>ERQUY AVANCE AVEC VOUS</b>		<b>ERQUY AVANCE AVEC VOUS</b>	
GUERVILLY Christiane, Présidente		GUERVILLY Christiane, Présidente		GUERVILLY Christiane, Présidente	
POTURA Louis-Vincent [A7], Vice-Président		ROBERT Stéphanie [A6], Vice-Présidente		MORGAND Michel [A8], Vice-Président	
MORIN Yannick [A5]		CHALVET Maryvonne [A2]		DUBOS Jean-Luc [A1]	
LAITHIER Bernadette [A4]		MORGAND Michel [A8]		ROBERT Stéphanie [A6]	
MORGAND Michel [A8]		BLANCHET Typhaine		GUILLOT Alain [CDM1]	
BURAUD Nicole [CDM3]		LE GOFF Guilaine		<b>BELLIER Michel (entrant)</b>	
DENIS Paul		LEPRETRE Mickaël		TALBOURDET Nicole	
DUVERGER Béatrice		RENAUT Sylvain		VERNAY Christophe	
<b>OSONS ERQUY</b>		<b>OSONS ERQUY</b>		<b>OSONS ERQUY</b>	
BOUVET Sylvie		BABIK Michèle		MALLEGOL Marie-Dominique	
BABIK Michèle		JOULAUD Pascale		PÉLAN Pierre	
<b>COM N°10</b>	<b>DÉMOCRATIE LOCALE</b>	Vu la démission de Madame Laurence NICOL, Madame le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de reformer les Commissions Municipales chargées d'étudier les questions soumises à l'arbitrage du Conseil. La nouvelle composition des Commissions municipales ordinaires s'établit tel que ci-dessus. Il est ici précisé que les changements apportés ne concernent que le groupe de la majorité en vertu des dispositions relatives à l'application spécifique du scrutin proportionnel à la plus forte moyenne.			
<b>ERQUY AVANCE AVEC VOUS</b>					
GUERVILLY Christiane, Présidente					
DUBOS Jean-Luc [A1], Vice-Président					
CHALVET Maryvonne [A2]					
LAITHIER Bernadette [A4]					
ROBERT Stéphanie [A6]					
CRAMOISAN Annick [CDM2]					
<b>BURAUD Nicole [CDM3] (remplaçante)</b>					
BLANCHET Typhaine					
<b>OSONS ERQUY</b>					
MALLEGOL Marie-Dominique					
PÉLAN Pierre					

**DÉLÉGATIONS MUNICIPALES DU MANDAT 2014-2020. LA CAISSE DES ÉCOLES PUBLIQUES (CEP).**

Vu la démission de Mme Laurence NICOL, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la délégation suivante : Louis-Vincent POTURA, Maryvonne CHALVET, Nicole BURAUD et Pascale JOULAUD.

**DÉLÉGATIONS MUNICIPALES DU MANDAT 2014-2020. LE CONSEIL D'ÉCOLE (CE)**

Vu la démission de Mme Laurence NICOL, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la délégation suivante : Christiane GUERVILLY et Nicole BURAUD.

**DÉLÉGATIONS MUNICIPALES DU MANDAT 2014-2020. L'ÉCOLE NOTRE-DAME D'ERQUY**

Vu la démission de Mme Laurence NICOL, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la délégation suivante : Nicole BURAUD et Pascale JOULAUD.

**DÉLÉGATIONS MUNICIPALES DU MANDAT 2014-2020. CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE THALASSA**

Vu la démission de Mme Laurence NICOL, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la délégation suivante : Nicole BURAUD et Maryvonne CHALVET.

**LE CNAS. LE COMITÉ NATIONAL DES ŒUVRES SOCIALES .**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Mme le Maire en remplacement de Laurence NICOL démissionnaire.

**DÉMATÉRIALISATION DE LA TRANSMISSION DES ACTES ADMINISTRATIFS ASSUJETTIS AU CONTROLE DE LÉGALITÉ : APPROBATION DE LA CONVENTION ETAT-COMMUNE DU PROTOCOLE ACTES.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention relative au protocole de transmission électronique des actes administratifs soumis au contrôle de légalité entre les deux administrations communale et préfectorale.

**COMPTE-RENDU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS ACCORDÉE AU MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CGCT. DÉLÉGATION DU 11-05-2017.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acter la décision suivante :

<input type="checkbox"/> Arrêté portant délégation du Droit de Préemption Urbain à la Communauté de Communes Lamballe Terre & Mer dans le périmètre de la ZACOM des Jeannettes.	Parcelle B 832 Contenance de 9.165 m <sup>2</sup>	24-08-2017
---	--	------------

\*\*\*\*\*